

## Réunion publique du quartier du Clos d'Arcy lundi 10 septembre 2018

La réunion publique de rentrée du quartier du Clos d'Arcy a réuni de nombreux Pisciacais lundi 10 septembre. Les habitants ont pu échanger avec le maire Karl Olive, les élus, les chefs de services sur les actualités du quartier et de la Ville.

Le maire a d'abord présenté quelques-uns des grands projets qui vont animer la Ville dans les mois et années à venir : construction du Paris Saint-Germain Training Center, production d'un nouveau véhicule dans l'usine PSA de Poissy, travaux du tracé urbain Tram 13 Express et du RER Eole. Il est ensuite revenu sur les moments forts de l'été comme la diffusion de la finale de la Coupe du monde de football qui avait rassemblé 12 000 personnes sur la place de la République, le passage du Tour de France, la venue de Blaise Matuidi pour inaugurer le "Blaise City" de La Coudraie, les titres de champions d'Europe et du Monde des triathlètes pisciacais et le forum des associations qui a attiré plus de 8 300 visiteurs.

Après ces actualités générales, Karl Olive a abordé les problématiques du quartier, avec en premier lieu l'incendie du cabanon du parc de la Charmille, le 20 août. « **Nous ne pouvons pas laisser passer ce genre d'acte, inadmissible et insupportable**, a affirmé l'édile. **C'est se tirer une balle dans le pied. Les travaux pour le remettre en état vont coûter 40 000 euros et ce sont vos impôts qui vont les payer. C'est pourquoi nous faisons appel à vous pour que les auteurs de ces faits ne restent pas impunis. Nous avons déjà lancé un appel à témoin. N'hésitez pas de votre côté à contacter la police municipale (01 39 22 00 00) si vous avez des informations.**»

La circulation et les incivilités routières ont été le deuxième thème abordé. « **Le 31 mai dernier, nous avons mené une opération Poissy sans poids lourds**, a rappelé l' élu. **70% des véhicules contrôlés n'avaient rien à faire dans Poissy !** » Depuis 2014, plus de 2 500 camions ont été contrôlés dans Poissy et près de 45% ont été verbalisés. Au regard des statistiques et des plaintes des riverains, l'avenue Foch a été interdite aux plus de 3,5 tonnes et le boulevard Devaux le sera bientôt également. « **Notre objectif est que Poissy devienne une ville sans poids lourds en transit**, a insisté Karl Olive. **Il faut agir dès maintenant car, selon les études, si on ne fait rien, la circulation augmentera de 30% d'ici 2025. En parallèle de nos actions contre les poids lourds, nous allons aussi inciter les usagers à moins utiliser la voiture, par la création de voies douces ou grâce au Tram 13 Express. Et en soutenant un projet de contournement de Poissy. Nous vivons au quotidien l'absence de ce contournement qui pose des problèmes de circulation mais aussi de pollution.**»

Sur le même thème des incivilités routières, les habitants ont interrogé les élus sur les rodéos sauvages : « **La police municipale est très réactive à nos appels mais elle arrive parfois trop tard. Ne serait-il pas possible de lui envoyer des photos prises par les habitants eux-mêmes afin de permettre les flagrants délits ?** »

« **C'est une bonne idée, nous allons la creuser**, a répondu Karl Olive avant de développer les positions de la Ville sur ce sujet. **Néanmoins, depuis le mois d'août il y a eu une évolution juridique : le rodéo sauvage est désormais un délit. Les peines ont été augmentées et la confiscation des véhicules est possible.** »

Franck Maroné, le chef de la Police Municipale a expliqué la démarche suivie pour lutter contre ce fléau : « **Nous n'engageons pas de poursuite mais si nous pouvons identifier les véhicules et les propriétaires, grâce à la vidéoprotection et les caméras piétons, nous les verbalisons.**» En 2018, onze PV ont ainsi été dressés et six motos ont été mises en fourrière grâce à une collaboration étroite avec la Police Nationale. « **Là encore, nous devons tous être sur la même longueur d'onde**, a défendu le maire. **Nous avons besoin d'être alertés. Et ce qui est valable pour les rodéos l'est aussi pour les dépôts sauvages. Nous devons tous être mobilisés : si nous intervenons au coup par coup, cela a un coût. Il ne faut pas que les gens prennent de mauvaises habitudes. Il existe un calendrier de collecte sur le site gpseo.fr, il doit être respecté.** »

Les riverains ont ensuite évoqué les problématiques de stationnement et de circulation, par exemple boulevard Rose où une habitante a proposé de mettre en place un stationnement en quinconce. « **Je n'y suis pas opposé par principe mais je veux m'adosser à un rapport d'expert sur ces sujets**, a répondu Karl Olive. **Par exemple, nous sommes en train d'effectuer un test rue de Verdun pour une mise en sens unique avec des places en quinconce. Ce test a été décidé après des rendez-vous avec les riverains et les services et nous ferons bientôt un bilan.** »

La question du stationnement rue des Pavillons et rue Madeleine-Chartier, difficile depuis la résidentialisation des parkings des bailleurs, a été soulevée : « **Nous allons organiser une réunion avec les bailleurs sur ce sujet pour réfléchir à des aménagements adaptés**», a promis le maire.

Les représentants du bailleur Les Résidences Yvelines Essonne ont fait un point sur la réhabilitation : elle va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année pour les logements intérieurs et jusqu'à début 2019 pour les travaux extérieurs. Un bureau de chantier est toujours ouvert sur site pour toute réclamation individuelle. « **Je tiens à remercier Les Résidences pour ces réhabilitations : il s'agit de travaux d'une grande qualité qui correspondent parfaitement à ce que nous souhaitons pour le bien vivre ensemble à Poissy** », a souligné Karl Olive.

Des problèmes de nuisances sonores dues au bricolage ont été rapportés. Pour mémoire, selon un arrêté préfectoral, les horaires autorisés pour les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (...) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Un problème d'odeur à la résidence de l'Arbre a aussi été remonté : « **Nous connaissons ce problème et nous le pensions résolu**, a répondu Claude Grappe, élue coordinatrice des référents de quartier. **Nous allons à nouveau nous rapprocher d'eux et faire un rappel au syndic.** »

Le représentant de la résidence du Clos Miroir a tenu à saluer l'action de la Ville sur les problèmes de nuisances sonores qui polluaient la vie du quartier : « **Aujourd'hui cela va mieux. Le terrain de jeux pour enfants est à nouveau fréquenté. D'ailleurs, sera-t-il possible de le rénover ?** » « **Nous l'inscrivons au budget** », a assuré Karl Olive.

Avant le pot de l'amitié, la réunion s'est clôturée sur un mot de Michel Simon, le directeur de la maison de quartier du Clos d'Arcy : « **Nous avons réalisé quelques travaux récemment, notamment la création d'une nouvelle cuisine qui nous servira pour des ateliers pédagogiques mais aussi à préparer les repas des enfants car nous souhaitons mettre l'accent sur l'alimentation. Merci au maire qui a écouté nos besoins et a tenu parole en permettant leur réalisation.** »



CLOS D'ARCY  
**Ludyvine  
MAGNIAS**  
📧 [ref-closdarcy@ville-poissy.fr](mailto:ref-closdarcy@ville-poissy.fr)



**Michel DUPART**  
Conseiller municipal délégué  
aux nouvelles technologies